

	Fiche VOIC	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
	Représentativité des forêts de pin blanc	Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

Valeur (enjeu)	<i>Raréfaction des forêts des pins blancs en peuplements purs et mélangés</i>		
<p>Le pin blanc est une espèce prisée par l'industrie forestière de par sa taille importante, la qualité de son bois et son port majestueux. Sa présence dans le paysage est toujours appréciée. Son exploitation au cours du 19^e siècle et au début du 20^e siècle a contribué à diminuer de façon importante son abondance partout dans le paysage du nord-est de l'Amérique du Nord. Les méthodes de coupe n'ont pas favorisé sa régénération et les efforts pour reconstituer ce capital ont été jusqu'à présent plutôt modestes au Québec. Profitant de grands feux à la fin du 19^e siècle, l'Outaouais a reconstitué les stocks de pins blancs les plus importants du Québec. Soixante cinq % des strates de pins blancs de l'Outaouais se retrouvent dans ces peuplements de 90 ans et plus, 30 % dans les classes d'âge de 50 - 70, seulement 5 % des strates de pins se retrouvent dans les classes d'âge 0 – 30 ans. Huit % de la superficie forestière est couverte par des peuplements dont l'appellation cartographique de l'inventaire forestier du 4^e décennal identifie le pin blanc comme une composante.</p> <p>Les meilleurs potentiels d'établissement et de croissance se retrouvent sur les types écologiques RP12 et RP10 et représentent 13 % des superficies forestières de la région. Ceux-ci sont surtout situés en bordure des voies navigables et des lacs, zones fortement exploitées en raison du mode de transport par flottage au cours du 19^e siècle. Les types écologiques FC10 et MJ10 sont considérés sites potentiels secondaires et représentent 31 % des superficies forestières totales. Le potentiel de restauration est énorme.</p>			
Origine SADP, TGIRT, PRDIRT, DGR07, aménagement écosystémique			
Objectif	<i>Augmenter la quantité de pins blancs dans le paysage Augmentation de la présence de pins blancs dans les peuplements où cette essence est présente et restauration sur les sites à meilleur potentiel</i>		
Indicateur	Cible d'amélioration	Territoire visé (UA)	Écart acceptable
1- Lors de la planification, prévoir des traitements sylvicoles adaptés pour le pin sur les superficies où le pin est présent à plus de 10 % de surface terrière	sur 100 % des secteurs où il y présence de pin blanc sur des sites appropriés	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
2- Restauration ou recrutement par reboisement (regarni et plantation) sur des sites à grand potentiel	1 000 000 plants/an de regarnis et de plantations combinés à balancer sur l'horizon de la période quinquennale	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
3- Pourcentage annuel des secteurs reboisés réussis 2 ans après la mise en terre	plus de 85 % sont réussis	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %

	Fiche VOIC	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
	Représentativité des forêts de pin blanc	Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

4- Pourcentage annuel des secteurs reboisés ou régénérés naturellement dont l'entretien (dégagement, EPC, élagage phytosanitaire, etc.) est réussi	plus de 85 % sont réussis	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
5- Portrait décennal des superficies en peuplements de pins blancs et ayant une présence de pins blancs	L'augmentation des superficies en peuplements de pins blancs et ayant une présence de pins blancs	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %

Précision sur l'indicateur et la cible

L'atteinte de la cible est calculée régionalement.

Les sylviculteurs pourront se référer aux traitements identifiés dans la stratégie d'aménagement forestier de l'Outaouais pour la liste des traitements adaptés pour le pin.

Pour l'indicateur 2 : On estime qu'avec 1 000 000 de plants on peut reboiser près de 1000 ha/an.

Pour l'indicateur 3 : On considère un secteur comme étant réussi lorsque le coefficient de distribution est de 50 % ou plus en pin dans la portion traitée selon l'objectif de plantation (ex. : 400, 1100 ou 2500 tiges/ha). L'atteinte du seuil est estimée par une évaluation oculaire sur le terrain.

Pour l'indicateur 4 : On considère un secteur comme étant réussi lorsque le nombre de tiges de pin est supérieur ou égal à 200 tiges/ha dans la portion traitée.

Pour les indicateurs 3 et 4 : Les cibles sont vérifiées sur un échantillon de peuplements. La taille de l'échantillon est fixée annuellement selon les ressources disponibles. Les seuils de réussite sont inspirés du Manuel d'aménagement forestier, 4^e édition.

Pour l'indicateur 5 : Le portrait décennal sera fait à l'aide des cartographies écoforestières.

La forêt repousse lentement, il est donc difficile de mesurer des changements d'état à court terme, c'est pourquoi une combinaison d'indicateurs d'action et d'état a été utilisée.

Il s'agit d'une stratégie en deux volets :

Maintien :

1. Sécuriser et régulariser la possibilité forestière en pin blanc à long terme :
 - o Étirer la révolution des vieilles pinèdes denses pour combler le faible % des strates représentées par les classes d'âge 50 – 70. Des traitements culturaux peuvent être appliqués dans les strates 90 ans et plus ;
 - o Favoriser la régénération du pin blanc (incluant tous les traitements d'éducation) dans les peuplements possédant déjà une composante pin blanc, lorsque le site est approprié, pour ainsi aider à combler la faible représentativité des strates en régénération ;
2. Augmenter les superficies en production pin blanc ;
3. Augmenter l'abondance du pin blanc dans les peuplements ;

	Fiche VOIC Représentativité des forêts de pin blanc	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

4. Maintenir l'intégrité actuelle des grands massifs et favoriser leur connectivité ;
5. Identifier les vieilles pinèdes denses et les aménager par une sylviculture qui puisse les maintenir.

Restauration :

- Regarni : suite à une coupe dans des peuplements avec présence de pins blancs; si la présence de régénération naturelle est déficiente; dans les peuplements après coupe partielle où il y a absence de pin blanc sur les sites les plus favorables à sa croissance.
- Reboisement : en association avec certaines essences compagnes (ex. : dans les peupleraies) sur les meilleurs sites; dans d'autres sites propices (se référer aux types écologiques, aux guides sylvicoles et à la littérature).

FORMULE

- 1- Nombre de secteurs où des traitements adaptés pour le pin blanc ont été planifiés / Nombre de secteurs dans la planification où le pin blanc est présent à plus de 10 % * 100
2- na
3- nombre de secteurs réussis au moment du suivi / nombre de secteurs suivis * 100
4- nombre de secteurs réussis au moment du suivi / nombre de secteurs suivis * 100
5 - na

Périodicité

Suivi annuel (1, 2, 3, 4);
quinquennal (2) et
décennal (5)
selon les indicateurs indiqués entre parenthèses

Définitions utiles

Types écologiques : combinaison permanente de la végétation potentielle et des caractéristiques physiques de la station.

Portrait initial de l'indicateur

Indicateur	2011-2012	2012-2013
Traitements sylvicoles adaptés à l'essence	na	na
Reboisement sur sites à grand potentiel	1 183 344	1 080 988
Pourcentage secteurs reboisés réussis 2 ans après la mise en terre	ND	ND
Pourcentage secteurs dont l'entretien est réussi	ND	ND
Portrait décennal	na	na

Activités significatives

Moyens	Responsable	Échéancier
Identifier l'ensemble des strates forestières représentées par le pin blanc, en qualifiant la densité et les classes d'âge.	DOI	automne 2012
Cartographier les types écologiques correspondant aux	DEX	automne

	Fiche VOIC Représentativité des forêts de pin blanc	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

sites potentiels prioritaires et secondaires.		2012
Identifier les différentes contraintes pouvant avoir une incidence sur l'augmentation de la représentativité du pin blanc en région	DEX	hiver 2013
Détermination d'une stratégie de normalisation par UA (étalement des strates âgées pour compenser pour le « vide des strates 30 – 70 ans »).	DOI et BFEC	hiver 2013
Dans le PAFI-O, identifier les peuplements où appliquer la stratégie 1.	ingénieurs forestiers qui réalisent les prescriptions dans les UG	en continu lors de la réalisation des prescriptions sylvicoles

Référence

Préparée par
Denis Bouillon, Pamela Garcia Cournoyer et Marcelle Falardeau (préparation de la fiche) Sébastien Meunier (professionnel responsable du VOIC)

Approbation	Initiale	Révision
Pierre Ménard	14 septembre 2012	